



## Fiche Formation

# La commande publique de maîtrise d'œuvre au regard de la qualité du cadre de vie

Formation sur mesure à préciser avec le commanditaire

### Présentation synthétique

Cette formation a pour but de rappeler les modes de passation de marché public de maîtrise d'œuvre et de faire découvrir (règles d'utilisation, projets concernés, exemples) les marchés à procédure adaptée.

### Date et lieu

A préciser

### Durée et horaires de la formation

Une journée de 6 heures, 10h-17h

### Les formateurs

- Régis Bertrand, ingénieur et architecte, conseil auprès des maîtres d'ouvrage

**Tarifs** : l'intervention de la MIQCP est délivrée à titre gracieux.

**Contact** : Emmanuelle FOURNIER, chargée de formations ([emmanuelle.fournier@developpement-durable.gouv.fr](mailto:emmanuelle.fournier@developpement-durable.gouv.fr))

**Commanditaire** : A indiquer

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Les besoins spécifiques sont recueillis en amont de la formation par la référente handicap, Emmanuelle Fournier ([Emmanuelle.fournier@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Emmanuelle.fournier@developpement-durable.gouv.fr)) pour adaptation de la formation ou orientation, si nécessaire.

### Public et prérequis

**Public visé** : équipe du CAUE et partenaires

**Pré-requis** : les stagiaires accompagnent les élus de leur territoire.

### Objectif pédagogique global





A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de  
Mieux connaître les procédures de marché public de maîtrise d'œuvre  
Savoir pour quels projets choisir les marchés à procédure adaptée et être capable de définir le fonctionnement de ces procédures.

### **Compétences visées**

Connaître la réglementation des marchés publics de maîtrise d'œuvre, savoir choisir la procédure des marchés à procédure adaptée pour les projets concernés et connaître le fonctionnement de ces deux procédures.

### **Objectifs pédagogiques opérationnels**

Renforcer les compétences internes sur les marchés publics de maîtrise d'œuvre, sur l'accord-cadre et sur les marchés à procédure adaptée :

- Comprendre les marchés publics de maîtrise d'œuvre : connaître la réglementation
- Comprendre les marchés à procédure adaptée : savoir choisir la procédure de marchés à procédure adaptée pour les projets concernés, comprendre le fonctionnement de la procédure de marchés à procédure adaptée

### **Objectifs pédagogiques partiels**

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître la réglementation des marchés publics en étant capable de répondre à au moins 50% des questions posées,
- Choisir la procédure de marchés à procédure adaptée au regard du projet en étant capable de choisir la procédure pour au moins deux des types de projets proposés en formation.
- Connaître le fonctionnement de la procédure de marchés à procédure adaptée en étant capable de l'expliquer à la fin de la formation.





## Déroulé de la journée

### 8h30 -12h30

- 8h30 : Accueil, présentation du programme et tour de table des attentes,
- 9h00 – 12h30 : les fondamentaux des marchés de maîtrise d'œuvre

Pause à 10h30

Pause déjeuner (12h30-13h30)

### 13H30-17H30

- 13h30 – 14h30 : L'accord-cadre
- 14h30 – 15h30 : Les marchés à procédure adaptée (MAPA)
- 15h45 – 16h30 : La procédure adaptée de maîtrise d'oeuvre sans remise de

prestation et avec remise de prestation (intention architecturale)

- Débriefing et clôture de la journée

Pause à 15h30

## Modalités d'accès :

- Lorsque les formations sont organisées dans les locaux d'un partenaire, le partenaire transmet aux stagiaires les informations relatives à l'accès au lieu où se déroule la formation.
- Lorsque les formations sont organisées à distance, Emmanuelle Fournier ([Emmanuelle.fournier@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Emmanuelle.fournier@developpement-durable.gouv.fr)) vous communique le lien d'accès à la salle de formation virtuelle et est à votre disposition pour toute question technique.

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthode pédagogique expositive (apports théoriques)
- Méthode pédagogique participative (quizz)
- Méthode pédagogique interrogative (questions/réponses)

## Ressources pédagogiques

- Supports de formation
- Publications de la MIQCP (<http://miqcp.gouv.fr/index.php?lang=fr>).

Les ressources pédagogiques sont transmises à l'issue de la formation ou accessibles sur le site de la MIQCP

## Moyens techniques

Pour les formations en présentiel

*Dans les locaux du commanditaire*





La chargée de formations de la MIQCP s'assure auprès du commanditaire, en amont de la formation, que le matériel ci-dessous sera mis à disposition des formateurs de la MIQCP

Ordinateur, vidéoprojecteur, connexion à internet, paperboard

Assistance technique commanditaire

### **Pour une formation à distance**

Le jour de la formation, les stagiaires accèdent à la salle virtuelle. Les modalités, horaires et programme de la formation sont présentés. La feuille de présence est complétée. Les activités pédagogiques et dispositifs d'évaluation de la formation sont présentés, les codes d'accès aux quiz sont transmis par la chargée de formation. Les codes d'accès aux quiz sont transmis par la chargée de formation. Un tour de table est organisé en début et en fin de formation.

La qualité de la connexion est vérifiée en début de formation. En cas de problème technique, la chargée de formation est à la disposition des stagiaires.

### **Accompagnement et suivi du stagiaire**

La chargée de formation recueille les besoins des stagiaires en amont de la formation afin d'adapter le contenu de la formation et transmet également aux stagiaires la fiche de présentation de la formation, la convocation ainsi que le lien d'accès pour les formations à distance ou l'adresse de la MIQCP ou du commanditaire, ainsi que le plan d'accès pour les formations en présentiel se déroulant dans les locaux du commanditaire. Un plan d'accès spécifique est transmis aux personnes en situation de handicap.

#### **Pour une formation en présentiel**

*Dans les locaux du commanditaire*

Le jour de la formation, les stagiaires accèdent à la salle de formation. Les modalités, horaires et programme de la formation sont présentés par le commanditaire. La feuille de présence est complétée. Le commanditaire indique les possibilités de pause café et de restauration.

Les activités pédagogiques et dispositifs d'évaluation de la formation sont présentés, les quiz sont remis par le commanditaire dans une chemise qui comporte aussi le programme de la formation et l'enquête de satisfaction.

Un tour de table est organisé en début et en fin de formation.

Le commanditaire s'assure du bon déroulement de la formation auprès des personnes en situation de handicap. Il revient dans la salle de formations avant la pause déjeuner pour s'assurer que tout se passe bien.

#### **Pour une formation à distance**

La chargée de formations transmet aux participants la fiche de présentation de la formation, la convocation ainsi que le lien d'accès à la salle virtuelle.

Le jour de la formation, les stagiaires accèdent à la salle virtuelle. Les modalités, horaires et programme de la formation sont présentés. La feuille de présence est complétée. Les activités pédagogiques et dispositifs d'évaluation de la formation sont présentés, les codes d'accès aux quiz sont transmis par la chargée de formation. Les codes d'accès aux quiz sont transmis par la chargée de formation. Un tour de table est organisé en début et en fin de formation.

La qualité de la connexion est vérifiée en début de formation. En cas de problème technique, la chargée de formation est à la disposition des stagiaires.

La chargée de formation s'assure du bon déroulement de la formation auprès des personnes en situation de handicap.

### **Dispositif d'évaluation en début de formation**

Tour de table, quiz





## **Dispositif d'évaluation pendant la formation**

Questions

## **Dispositif d'évaluation à la fin de la formation**

Quiz, une enquête de satisfaction est transmise aux stagiaires à la fin de la formation.

## **Sanction de la formation**

Les stagiaires reçoivent à l'issue de la formation une attestation de présence.

## **Résultats des formations**

Le bilan des formations est accessible auprès de Emmanuelle Fournier (Emmanuelle.fournier@developpement-durable.gouv.fr).

## **Règlement intérieur**

Le règlement intérieur de la MIQCP est en ligne sur la page Formation du site internet de la MIQCP ([https://www.miqcp.gouv.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=2&Itemid=109&lang=fr](https://www.miqcp.gouv.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=2&Itemid=109&lang=fr))

**Délais d'accès :** ils sont définis avec le commanditaire en fonction des disponibilités des dates et de la commande, au minimum deux mois.

